

Concours Bois & Habitat 2020

Organisé en collaboration avec PEFC Belgium

A gagner : la Light Cube • valeur 2.300€ tva



La Light Cube est une couverture de terrasse compacte pourvue d'un voile d'ombrage qui donne une ambiance du sud à votre jardin. Les deux treillis pour plantes grimpantes Isaura et Twin Pine vous protègent du vent et vous offrent la possibilité de créer un mur vert.

Livraison incluse

Lot en bois certifié **PEFC** issu de forêts gérées durablement
et offert par **COLLSTROP**

RÈGLEMENT

Article 1 – Organisation

Easyfairs Belgium SA - Avenue Sergent Vrithoff 2, 5000 Namur, en partenariat avec PEFC Belgium.

Article 2 – Durée

Ce concours débutera le 20 mars pour s'achever le 23 mars 2020 à 19h, au Salon Bois & Habitat. Les formulaires de participation pourront être envoyés par voie postale à l'organisateur jusqu'au mardi 24 mars inclus (cachet de la Poste faisant foi).

Article 3 – Les participants

La participation est gratuite et ouverte à tous, à partir de 18 ans.

Un seul formulaire de participation par personne sera pris en compte.

Article 4 – Modalités de participation

Procurez-vous le formulaire de participation disponible :

- sur les sites www.bois-habitat.com et www.pefc.be ;
- sur le stand de PEFC (2016 – Hall 2) durant le Salon Bois & Habitat du 20 au 23 mars 2020 ;
- dans Le Soir Immo à paraître le jeudi 12 mars 2020.

Répondez aux questions posées ainsi qu'à la question subsidiaire.

Déposez votre formulaire de participation dans l'urne disposée sur le **stand 2016** au Salon Bois & Habitat ou renvoyez-le par voie postale à l'adresse Easyfairs Belgium - Avenue Sergent Vriethoff 2 à 5000 Namur, avant le mardi 24 mars 2020 à minuit (cachet de La Poste faisant foi).

Le dépouillement des formulaires de participation aura lieu le vendredi 27 mars 2020 à bureaux fermés.

La question subsidiaire départagera les bulletins comprenant les réponses exactes aux questions posées. Le prix sera attribué au participant dont la réponse à la question subsidiaire sera équivalente ou la plus proche à la réalité. En cas d'ex-aequo, un tirage au sort désignera le vainqueur.

Le gagnant sera contacté par l'organisateur, au numéro de téléphone et/ou à l'adresse e-mail indiqué(s) sur son formulaire de participation.

La responsabilité des organisateurs ne pourra être engagée du fait d'un changement de coordonnées ultérieur ou d'une erreur de transcription des coordonnées.

Article 5 – Le prix

Le prix mis en jeu est une Light Cube d'une valeur de 2.300€ tva, livraison incluse, offerte par Collstrop. La Light Cube est une couverture de terrasse compacte pourvue d'un voile d'ombrage qui donne une ambiance du sud à votre jardin. Les deux treillis pour plantes grimpantes Isaura et Twin Pine vous protègent du vent et vous offrent la possibilité de créer un mur vert.

La dotation inclut la livraison du lot, en Belgique uniquement.

Le prix offert ne peut donner lieu, de la part du gagnant, à aucune contestation d'aucune sorte. Le gagnant ne pourra prétendre à la remise de sa contre-valeur en numéraire (espèces), ni à son remplacement ou échange pour quelque raison que ce soit, sauf dans le cadre de la garantie des matériels qui en bénéficient.

Article 6 – Force majeure

Toute difficulté qui viendrait à naître de l'application ou de l'interprétation du présent règlement ou qui ne serait pas prévue par celui-ci sera tranchée en dernier ressort par l'organisateur. De ce fait, toute modification ne peut donner lieu à une quelconque réclamation ou à un quelconque dédommagement.

Article 7 – Obligation des participants

La participation à ce concours implique la connaissance et l'acceptation pleine et entière du présent règlement pour tous les participants. Tout différend né à l'occasion de ce concours sera soumis aux juridictions compétentes.

Article 8 – Données personnelles

Par leur participation au concours, les participants consentent automatiquement et sans réserve à ce que leurs nom et adresse, ainsi que leur identification comme participant, soient publiés par les organisateurs.

Les données personnelles des participants seront compilées dans un fichier d'adresses, mis à la disposition de l'organisateur du concours et de son partenaire PEFC Belgium. Ces données sont

susceptibles d'être utilisées dans le cadre d'actions commerciales ultérieures. Les participants disposent d'un droit d'accès, de correction et d'opposition quant à ces données.